



**WIPnCO**

*J'invente l'avenir qui me  
ressemble*

## PROGRAMME DE FORMATION

### BILAN DE COMPETENCES 100% PRESENTIEL

PBCP 03 -08/2023



## DEONTOLOGIE

**WIPnCO s'engage sur les principes fondamentaux suivants :**

- Le Bilan de Compétences repose sur la demande et l'adhésion volontaire du bénéficiaire.
- Sa réalisation est soumise à la signature d'une convention.
- La démarche de WIPnCO est soumise à l'obligation de moyens.
- Tous les consultants WIPnCO se soumettent à une obligation de réserve et à un engagement de confidentialité. Ils s'interdisent de divulguer les informations qu'ils reçoivent. Ils sont soumis au secret professionnel.
- Ils s'interdisent de transmettre quelque information que ce soit concernant le bénéficiaire du bilan.
- Ils communiquent au bénéficiaire du bilan une restitution écrite ou synthèse qui devient la seule propriété du bénéficiaire et ne peut être communiquée à un tiers sans l'accord de celui-ci.
- Références Code du Travail chapitre III Article L6313-4 et dans sa partie réglementaire R 6313-4

**SCOP WIPnCO 10 avenue des Satellites 33185 LE HAILLAN - Siret 907 842 728 00012- APE : 8559A  
[contact@wipnco.com](mailto:contact@wipnco.com)**

Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 75331387633 auprès de la préfète de région Nouvelle Aquitaine



WIPnCO

*J'invente l'avenir qui me  
ressemble*

## PROGRAMME DE FORMATION

### BILAN DE COMPETENCES 100% PRESENTIEL

PBCP 03 -08/2023

#### OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

*A l'issue du Bilan de Compétences, le bénéficiaire aura :*

- Analysé son parcours et identifié ses aptitudes professionnelles et personnelles pour une meilleure connaissance de ses compétences mobilisables et transférables.
- Défini et construit un ou plusieurs projets professionnels réalistes et réalisables.
- Repéré les éléments clés de son identité professionnelle.
- Elaboré un plan d'action adapté à ses ambitions (retour à l'emploi dans un secteur identique ou différent, reconversion ou évolution dans votre carrière associée à une formation, une VAE...)

#### DURÉE

- La durée totale du bilan de compétences est de **24 heures**.
- Elle inclut **les temps d'entretiens individuels en face-à-face**, en présentiel, ainsi qu'un **temps de travail personnel tutoré** (réalisation d'exercices et d'activités à distance).
- **Les temps d'entretiens individuels** sont hebdomadaires ou bi-hebdomadaires. Ils sont d'une durée variable et personnalisée qui va d'**1 heure à 3 heures**.
- **Le temps de travail personnel tutoré est réparti sur une durée, variable et personnalisée.**

#### PUBLIC VISÉ

**Toute personne entrant dans la catégorie des actifs**, notamment :

- Salariés du secteur privé ou du secteur public,
- Demandeurs d'emploi,

**Souhaitant faire évoluer ses compétences ou s'interrogeant sur sa situation professionnelle.**

#### PRE-REQUIS

Aucun

#### TARIF

De 1450€ à 2000€\* net de taxes par participant - En fonction des modalités d'accompagnement choisies par le bénéficiaire

*\*Organisme non soumis à la TVA*

SCOP WIPnCO 10 avenue des Satellites 33185 LE HAILLAN - Siret 907 842 728 00012- APE : 8559A  
[contact@wipnco.com](mailto:contact@wipnco.com)

Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 75331387633 auprès de la préfète de région Nouvelle Aquitaine



WIPnCO

*J'invente l'avenir qui me  
ressemble*

## PROGRAMME DE FORMATION

### BILAN DE COMPETENCES 100% PRESENTIEL

PBCP 03 -08/2023

#### MODALITES D'ACCES ET DELAI DE REALISATION

Afin de réaliser un bilan de compétences, merci de nous contacter :

- Par téléphone : **06.10.85.24.57**
- Ou par mail : [contact@wipnco.com](mailto:contact@wipnco.com) ou mail de la consultante retenue
- Ou depuis notre site internet : <https://wipnco.com>

A réception de la demande, nous rappelons sous 24 heures et proposons un entretien d'information préalable au bilan de compétences.

Cet entretien est **individuel, gratuit et sans engagement**. Il est réalisé en présentiel ou en visioconférence.

Son objectif est de permettre au bénéficiaire de :

- Choisir son accompagnant
- Valider l'adéquation de l'accompagnement à son besoin

Après réalisation de l'entretien d'information, **un devis personnalisé** est transmis sous 48 heures par mail conjointement au **Programme du bilan de compétences et au calendrier prévisionnel personnalisé**.

Dès acceptation du devis et des conditions de réalisation du bilan, **la formation peut démarrer sous un délai qui varie de 15 à 60 jours selon le financeur et sous réserve du retour du contrat de formation signée par le bénéficiaire**.

Une **convocation pour la 1<sup>ère</sup> séance** du bilan de compétences mentionnant les dates du planning prévisionnel est envoyée par mail avec en pièce jointe une copie du **contrat signé, les conditions générales de vente et le règlement intérieur**.

Ce mail précisera le lieu d'accueil, l'adresse précise, ainsi que les modalités d'accès pour les personnes en situation de handicap.

**Pour les séances de travail personnel : Il est recommandé de disposer d'un ordinateur et d'une connexion internet.**

#### MODALITES PEDAGOGIQUES

Alternance des entretiens présentsiels synchrones et du travail personnel tutoré asynchrone.

#### MODALITES DE COMMUNICATION

Présentiel : Entretiens en face-à-face.

Distanciel asynchrone : Mails et plateforme d'échanges de documents, qui interviennent à différents moments du bilan de compétences.

**Le consultant est disponible par mail entre les séances pour répondre aux questions ou aux difficultés éventuellement rencontrées**

SCOP WIPnCO 10 avenue des Satellites 33185 LE HAILLAN - Siret 907 842 728 00012- APE : 8559A  
[contact@wipnco.com](mailto:contact@wipnco.com)

Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 75331387633 auprès de la préfète de région Nouvelle Aquitaine



WIPnCO

*J'invente l'avenir qui me  
ressemble*

## PROGRAMME DE FORMATION

### BILAN DE COMPETENCES 100% PRESENTIEL

PBCP 03 -08/2023

#### DEROULEMENT DU BILAN DE COMPETENCES

##### Un entretien préalable d'information - 45 min



###### Premier contact gratuit et sans engagement :

*Cet entretien permet d'échanger sur le déroulé global du bilan. **Le consultant présente l'approche WIPnCO et répond aux questions du bénéficiaire.***

*A cette occasion, le bénéficiaire vérifie que la proposition qui lui a été faite est en adéquation avec sa demande et s'il choisit de réaliser son bilan avec un consultant WIPnCO, nous l'accompagnons dans ses démarches administratives.*

##### Entrée en formation - Phase 1 dite phase préliminaire - 1 heure



###### Entrée en formation :

*Lors de cette première phase, le consultant WIPnCO recueille des informations détaillées et complémentaires sur la demande, les besoins et les attentes du bénéficiaire.*

*Grâce à ce **diagnostic initial**, il accompagne le bénéficiaire dans la construction d'un parcours totalement adapté à sa situation et à ses besoins.*

##### Phase 2 dite phase d'investigation - 22 heures



###### Connaissance de soi et exploration des possibles :

*Durant cette phase, le consultant accompagne le bénéficiaire dans **l'analyse de son parcours personnel et professionnel**, le repérage de ses savoirs, savoir-faire et savoir-être, l'identification de ses centres d'intérêts, de ses ressources, de ses caractéristiques personnelles. Il est accompagné dans sa réflexion autour de ses contraintes, de ses priorités et de ses équilibres de vie.*

*Le consultant propose ensuite des ressources et des outils pour les recherches documentaires. Ces recherches concernent **l'identification des « possibles », l'exploration des pistes puis la validation des projets et l'élaboration du plan d'action.***

##### Phase 3 dite phase de synthèse et de conclusion - 1 heure



###### Synthèse et plan d'action :

*Cette dernière phase est dédiée à l'exploitation des résultats détaillés de la phase d'investigation, ainsi qu'au repérage des conditions et moyens favorisant la réalisation des projets professionnels,*

*Le consultant aide le bénéficiaire à **élaborer un plan d'action détaillé indiquant les étapes et les modalités de réalisation du ou des projets professionnels validés.***

*Cette phase permet également au bénéficiaire d'évaluer son accompagnement et son consultant.*

##### Suivi à 6 mois



###### Coaching et conseils :

*Le consultant contacte le bénéficiaire 6 mois après la fin du bilan afin d'en suivre les évolutions. Il continue à l'accompagner s'il le souhaite.*

*Un coaching emploi est mobilisable à tout moment.*

SCOP WIPnCO 10 avenue des Satellites 33185 LE HAILLAN - Siret 907 842 728 00012- APE : 8559A

[contact@wipnco.com](mailto:contact@wipnco.com)

Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 75331387633 auprès de la préfète de région Nouvelle Aquitaine



WIPnCO

*J'invente l'avenir qui me  
ressemble*

## PROGRAMME DE FORMATION

### BILAN DE COMPETENCES 100% PRESENTIEL

PBCP 03 -08/2023

#### METHODES PEDAGOGIQUES

La conduite du bilan de compétences repose sur une pédagogie active et interrogative, axée sur l'autonomisation du bénéficiaire par l'échange et le dialogue.

Elle inclut **des temps d'entretiens individuel en face-à-face**, en présentiel, ainsi qu'un **temps de travail personnel et tutoré** (réalisation d'exercices et d'activités en autonomie).

Les entretiens en face-à-face sont individuels, personnalisés et adaptés, dans leur durée et dans leur contenu, aux besoins singuliers de chaque bénéficiaire.

Un seul consultant est dédié pour la confidentialité des échanges.

Le travail personnel de réflexion ou de recherche, réalisé en autonomie, entre chaque entretien, est tutoré et facilité par le consultant.

L'utilisation des outils d'investigation (Sites internet et plateforme) fait également l'objet d'un tutorat.

La synthèse de fin de parcours permet enfin au bénéficiaire de s'approprier les résultats de son investigation pour une construction active de ses projets.

#### SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

Tests psychométriques et questionnaires d'analyse des parcours professionnels et extra-professionnels, des centres d'intérêt, des motivations, des ressources, des valeurs, des atouts et des freins.

Outils de coaching et de remobilisation.

Modèle d'enquête professionnelle.

#### MOYENS DE SUIVI ET D'ACCOMPAGNEMENT

- Feuille d'émergence
- Fiche de suivi des objectifs
- Feuille de route envoyée par mail ou imprimée et remis en main propre à l'issue de chaque séance pour la séance suivante
- Plan d'action attaché au document de synthèse

SCOP WIPnCO 10 avenue des Satellites 33185 LE HAILLAN - Siret 907 842 728 00012- APE : 8559A

[contact@wipnco.com](mailto:contact@wipnco.com)

Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 75331387633 auprès de la préfète de région Nouvelle Aquitaine



**WIPnCO**

*J'invente l'avenir qui me  
ressemble*

## PROGRAMME DE FORMATION

### BILAN DE COMPETENCES 100% PRESENTIEL

PBCP 03 -08/2023

#### MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Des rendez-vous planifiés et des entretiens individuels en face à face dans un environnement professionnel propice au travail d'introspection.
- Des outils de coaching et des ressources documentaires consultables et imprimables sur place

#### MOYENS HUMAINS :

**Profil des intervenants :** Les intervenantes sont des professionnelles de l'accompagnement et de la gestion de carrière.

**Nos expertes par secteur géographique :**

- **ARÉS – Secteur : Bassin d'Arcachon / Haut Médoc**  
Bénédicte CARRARO - 06.76.41.64.14 – [benedicte.carraro@wipnco.com](mailto:benedicte.carraro@wipnco.com)
- **LE HAILLAN – Secteur : Bordeaux Métropole**  
Catherine REIBEL - 06.10.85.24.57 – [catherine.reibel@wipnco.com](mailto:catherine.reibel@wipnco.com)

La consultante est disponible par mail ou téléphone entre les séances pour répondre aux questions ou aux difficultés éventuellement rencontrées.

**Contact administratif et technique :** [contact@wipnco.com](mailto:contact@wipnco.com)

**Délai de réponse :** 2 jours ouvrés

#### ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

L'ensemble de nos prestations est accessible aux personnes en situation de handicap et en particulier aux personnes à mobilité réduite.

Pour autant, chaque handicap nécessite un accompagnement personnalisé et adapté, réalisé par un coach-consultant sensibilisé aux questions sur le handicap.

Notre référente étudiera l'adaptation des moyens de la prestation pour les personnes en situation de handicap.

Si nos coachs-consultants ne peuvent répondre aux attentes du bénéficiaire en situation de handicap, il sera gracieusement accompagné vers un partenaire qui répondra favorablement à sa demande.

**Nom et coordonnées du référent handicap de la structure :**

Bénédicte CARRARO – 06 76 41 64 14

[benedicte.carraro@wipnco.com](mailto:benedicte.carraro@wipnco.com)



WIPnCO

*J'invente l'avenir qui me  
ressemble*

## PROGRAMME DE FORMATION

### BILAN DE COMPETENCES 100% PRESENTIEL

PBCP 03 -08/2023

#### CERTIFICATION VISEE

Aucune

*Un certificat de réalisation vous est remis en annexe du document de synthèse au titre de l'attestation de formation.*

#### MODALITES D'ÉVALUATION

- **Évaluation continue** : Le contenu de chaque séance est complété sur la feuille d'émargement et la fiche de suivi des objectifs.
- **Questionnaire de satisfaction à chaud** du bénéficiaire en fin de bilan.
- **Entretien de suivi post bilan proposé dans les 6 mois après la fin de la prestation.**

#### LIEUX

Les consultants WIPNCO vous reçoivent dans des locaux situés à Bordeaux Métropole et dans les communes du Bassin d'Arcachon

#### FINANCEMENT

##### Compte Personnel de Formation (CPF)

Le CPF est utilisable par tout salarié, indépendant ou demandeur d'emploi, à tout moment de sa vie professionnelle (période d'activité ou de chômage). Pour cela, il est nécessaire de posséder un compte sur le site officiel [moncompteformation.gouv.fr](http://moncompteformation.gouv.fr).

Lorsque le bilan est réalisé hors temps de travail, l'employeur n'a pas à être informé. Lorsque le bilan est réalisé en tout ou partie pendant le temps de travail, un accord préalable de l'employeur est nécessaire.

##### Financement personnel total ou partiel

Le bilan de compétences peut être financé en totalité ou en partie sur les fonds propres du bénéficiaire. Cette possibilité peut être mobilisée par le bénéficiaire si son solde CPF est insuffisant.

##### Autres financements

- Entreprise : Toutes les entreprises peuvent proposer un bilan de compétences à leurs salariés dans le cadre du plan de développement des compétences. Un abondement du CPF par l'employeur est une autre possibilité de financement par l'entreprise, dans le cas où les crédits CPF du bénéficiaire ne sont pas suffisants.
- Pôle Emploi : Pour les demandeurs d'emploi, Pôle Emploi peut également abonder le compte CPF du bénéficiaire (sous certaines conditions) pour financer le reste à charge du projet de bilan de compétences.
- Agefiph (Association de gestion du fond pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées) ; Pour les demandeurs d'emploi reconnu travailleurs handicapés, l'AGEFIPH peut abonder le CPF. Un conseiller d'insertion (CAP EMPLOI, PÔLE EMPLOI ou Missions Locales) peut aider le candidat à constituer son dossier. Pour les salariés, l'employeur fera la demande et recevra le financement par l'Agefiph.

SCOP WIPnCO 10 avenue des Satellites 33185 LE HAILLAN - Siret 907 842 728 00012- APE : 8559A  
[contact@wipnco.com](mailto:contact@wipnco.com)

Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 75331387633 auprès de la préfète de région Nouvelle Aquitaine